

L'économie et la gestion aujourd'hui

Eléments du rapport de conjoncture de la section 37 « Economie et société » du Comité national de la Recherche scientifique

Pierre-Jean Benghozi, président de la section 37

Directeur de recherche CNRS, Centre de Recherche en gestion de l'Ecole Polytechnique

benghozi@poly.polytechnique.fr

Parmi les mandats dont ont la charge les sections du Comité National de la Recherche Scientifique, la rédaction d'un rapport de conjoncture¹ est sans doute la plus ingrate et la moins visible, mais probablement une des plus utiles pour chaque communauté disciplinaire. En effet, par son activité d'évaluation des laboratoires, des personnels, des revues, des colloques et des demandes de délégation, le Comité National constitue une position d'observation privilégiée et unique qui fournit aux sections une bonne vision globale. Sauf à se cantonner dans le registre des généralités, il est hors de portée de concilier, dans le cadre du rapport de conjoncture, synthèse, prospective et exhaustivité. Notre souci n'est donc pas de tracer un portrait complet, précis et fidèle des disciplines économiques et de gestion aujourd'hui. Nous souhaitons – plus modestement – en tracer certaines des lignes de force actuelles et rendre compte des constats et tendances qui s'y font jour.

Dans cette perspective, nous avons organisé la présentation qui suit autour 1) d'un constat portant sur le contour général de la section 37, ses contenus et ses objets, 2) de la présentation de la structuration et des effectifs des équipes, et enfin 3) de réflexions plus prospective à partir des difficultés, opportunités et tensions qui traversent nos disciplines.

1. CONTOUR DISCIPLINAIRE

La section 37 recouvre deux sous-ensembles disciplinaires identifiables, l'économie et la gestion, aux méthodologies et aux épistémologies spécifiques. Le regroupement de ces deux disciplines au sein d'une même section s'explique d'une part par une forte circulation des idées et des concepts qui tend à remettre en cause les sous-disciplines ou les clivages traditionnels, il se justifie d'autre part dans un environnement international où l'identification disciplinaire s'opère sur des frontières différentes (cf. par exemple le champ des *business studies* ou *Industrial relations* dans les pays anglo-saxons, ou celui de l'*economia aziendale* en Italie, recouvrant largement, dans les deux cas, aussi bien l'économie que la gestion).

¹ Ce rapport résulte des réflexions collectives des membres de la section. Il n'aurait pas non plus pu voir le jour sans le soutien des collègues – ils se reconnaîtront aisément - qui ont accepté d'alimenter notre travail par leurs contributions écrites et par les échanges ou le temps qu'ils ont bien voulu nous consacrer. Enfin, je remercie tout particulièrement Pierre Morin qui, malgré ses nombreuses charges à l'Insee (éditoriales et administratives), a assuré avec moi la coordination et la finalisation de ce rapport. Le texte complet du rapport de conjoncture est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://crg.polytechnique.fr/note%20conjoncture%20version%20finale3.doc>

L'économie et la gestion connaissent une bonne cohabitation au sein de la section qui défend son attachement à la double vocation. Les liens entre les deux champs disciplinaires mériteraient néanmoins d'être mieux affirmés et le poids de la gestion renforcé afin de permettre une relation plus équilibrée. La première raison est une raison de fond : comme cela a été noté plus haut, les méthodes, les objets et les thématiques tendent dans beaucoup de cas à se rapprocher et tirent parti de la confrontation. La seconde raison tient au souci de corriger une situation actuelle qui résulte essentiellement de facteurs institutionnels et contingents : place réduite de la gestion au CNRS, faible attractivité pour les enseignants-chercheurs et les équipes issues de l'université et des grandes écoles de commerce, difficultés particulières tenant à la structure généraliste des équipes de recherche en gestion universitaire, ne correspondant pas toujours à la structuration programmatique des autres unités de la section.

L'économie et la gestion : des disciplines « centrales » ?

Si la part de l'économie et de la gestion est bien sûr minime dans la plupart des grands programmes de recherche nationaux et européens, il est toutefois symptomatique de noter que la plupart d'entre eux intègrent très fortement le besoin d'une réflexion sur la dimension « socio-économique » des champs d'application (cf. programmes portant sur l'environnement, les STIC, les nanotechnologies...).

Ce paradoxe apparent tient d'abord au *caractère central* de nos disciplines : l'économie et la gestion s'intéressent à la question de l'allocation optimale des ressources et à la définition des moyens visant à permettre l'action collective. Dans une société marquée par une marchandisation croissante des échanges, cette question concerne désormais l'ensemble des dimensions de la vie sociale : des plus individuelles (santé, éducation, loisirs) aux plus collectives (action publique, recherche scientifique, politiques publiques, régulation internationale). Cette évolution a des conséquences importantes. L'économie et la gestion sont d'une part fortement interpellées par d'autres disciplines pour éclairer les conditions socio-économiques du développement de certaines activités : ainsi, par exemple, la compréhension de la montée en puissance des technologies de l'information appellent des réflexions sur l'économie des réseaux, les conditions de production et de conception de ces technologies, leur appropriation et configuration par les entreprises utilisatrices. Plus généralement, l'économie et la gestion sont également sollicitées pour rendre compte de l'économie et l'organisation générales de secteurs d'application ou de pans entiers de la société : environnement, transport, santé. Ces secteurs requièrent des analyses pertinentes des systèmes économiques concernés, des outils de prospective et de conduite rationnelle des débats publics auxquels ils donnent lieu, des pôles d'expertises crédibles et indépendants des lobbies.

Pour ces mêmes raisons, l'économie et la gestion sont l'objet de fortes incitations à l'interdisciplinarité autour des objets étudiés : aires culturelles (économies sectorielles), technologie (économie des réseaux, sciences et technologies de l'information et de la communication), phénomènes naturels et sociaux (développement, environnement, santé). L'économie et la gestion connaissent ainsi des liens croissants avec les autres sciences de la nature (environnement, mécanique, ressources naturelles, SPI, SDV) comme avec les autres sciences sociales (droit, sciences politiques, histoire). Elles n'apparaissent plus, dans

beaucoup de cas (conduite de projets industriels et de programmes de recherche) comme le simple lieu - occasionnel - de l'évaluation ou de l'application des contraintes socio-économiques pesant sur ces projets, mais se retrouvent au cœur de leur structuration et de la compréhension des mécanismes et de l'élaboration des connaissances de base, voire même comme un fonds commun pour les sciences sociales². Une telle évolution ne peut qu'interpeller très directement les chercheurs en économie et gestion. La question - stratégique pour ces disciplines - est en effet de savoir dans quelle mesure les théories qui y sont développées peuvent assumer l'idée qu'elles constituent de plus en plus ce fond commun à l'ensemble des sciences sociales, et ne sont plus confinées à l'étude des seules relations marchandes.

Les limites pratiques de l'évaluation de l'interdisciplinarité

Même si les enjeux disciplinaires poussent de plus en plus l'économie et la gestion à se confronter et à tirer parti de disciplines connexes ou parfois plus lointaines, l'expérience de l'évaluation au sein du comité national montre que cette interdisciplinarité se heurte à des obstacles pratiques qui remettent souvent en cause les bonnes intentions exprimées par les équipes ou les directions des organismes. Ces difficultés d'évaluation concernent tout autant l'évaluation des équipes que celle des chercheurs ou des projets.

Elles touchent les relations de l'économie avec les sciences de la nature comme avec les autres sciences sociales, même si, en l'occurrence, les effets et les difficultés sont d'ordre différent. Dans la section 37, les objectifs affichés visent à stimuler les échanges pluridisciplinaires à partir d'un attachement au cœur de la discipline. Ce souci conduit à privilégier la capacité de produire des connaissances spécifiques à l'économie et à la gestion (se traduisant notamment par des publications dans des revues généralistes). Mais cette ambition joue toutefois parfois comme une double contrainte en poussant les équipes à interagir avec d'autres disciplines sans forcément leur donner les moyens de valoriser des productions ou des pratiques transversales. Cette situation tient notamment à la difficulté matérielle d'organiser des évaluations croisées mobilisant des représentants de plusieurs sections (comme ce peut être le cas lors des concours de recrutement).

Une difficulté supplémentaire se pose selon que la pluridisciplinarité concerne, ou non, des disciplines identifiées en tant que telles au CNRS (sociologie, mathématique, histoire par exemple) ou non (sciences de l'éducation, sciences de l'information). Certes, le CNRS n'a pas vocation à être présent de façon systématique dans tous les domaines de la recherche. Toutefois la situation actuelle fait que le Comité national doit - et rencontre de vrais difficultés pour - évaluer des chercheurs, des équipes et des projets relevant de structures CNRS mais s'inscrivant dans des champs disciplinaires institutionnalisés à l'université de manière autre. Cela tient à la fois à une expertise parfois insuffisante du Comité national sur les domaines à évaluer, à une mauvaise connaissance des meilleures revues du champ concerné, mais aussi à des stratégies de recherche des équipes et des personnels qui peuvent s'inscrire dans les sections du CNU sans vraiment recouper celles du CNRS.

² De ce point de vue, il faut regretter que cette évolution des dynamiques disciplinaires ne se retrouvent pas dans la conception des programmes de recherche (notamment européens, mais également au CNRS) où les aspects socio-économiques restent encore souvent très largement marginalisés.

La perception sociale des Sciences économiques et de Gestion

Le constat précédent d'une forte interpellation de l'économie et de la gestion de la part d'autres disciplines et d'acteurs sociaux en attente de résultats et de recommandations explique la tension permanente dans laquelle elles sont prises entre :

- le souci de développer un corps de concepts et de méthodes établis et construits à partir d'une dynamique interne à ces disciplines à même de garantir leur cohérence
- la préoccupation de s'interroger constamment sur la pertinence et la réalité de leurs résultats et de leurs analyses, à partir d'interactions régulières avec la société et l'environnement de la recherche.

Cette tension est bien sûr objet de débat et fait qu'il n'est pas possible pour la section de faire comme si elle ignorait la contestation dont ses disciplines sont l'objet dans l'espace social (cf. débat sur la mondialisation) et qui va parfois au-delà de controverses sur tel ou tel résultat fort en contenu affectif ou en implications de politique économique.

Quelques lignes de force de la recherche aujourd'hui

Il ne peut être question de rendre compte, en quelques lignes, de l'avancée des sciences économiques et de gestion sur la totalité des fronts qui les concernent. C'est impossible, et aussi illusoire. Il est toutefois possible de dégager quelques unes des lignes de réflexion qui traversent aujourd'hui la communauté des économistes et des gestionnaires.

A côté de pistes d'approfondissement d'ordre conceptuel et méthodologique (modélisation des systèmes et des phénomènes, amélioration de la modélisation des agents et de leurs interactions, développement des analyses empiriques), les travaux actuels en économie et gestion se caractérisent par l'accent particulier mis sur un certain nombre de phénomènes économiques et sociaux. Effet de mode ou convergence des réflexions, il est symptomatique de noter que des traditions de recherche différentes se retrouvent aujourd'hui autour d'objets ou de phénomènes similaires, même s'ils en rendent compte dans des formes et dans des termes très différents.

La connaissance

Au delà d'une caractérisation par un terme générique, relevant un peu trop souvent du simple mot-valise, de nombreuses recherches s'intéressent aux dimensions cognitives des activités économiques et sociales : accumulation des compétences, phénomènes d'apprentissage, activités à valeur (intellectuelle) ajoutée (innovation et conception, création artistique et culturelle, propriété intellectuelle et systèmes de droits associés). La prise en compte de cette dimension traduit à la fois la conceptualisation de la dimension immatérielle de certaines ressources et transactions économiques et la prise en compte de la dimension temporelle des représentations des acteurs et de leurs interactions. C'est ainsi que les notions

d'apprentissage sont mobilisés de façon très différentes par les économistes de l'innovation³ d'une part, mais aussi par les spécialistes de la théorie des jeux⁴.

Il faut noter que l'attention ainsi portée aux phénomènes de connaissance et d'élaboration collective de connaissances a largement bénéficié de la dynamique et des formes sociales nouvelles suscitées par l'émergence des technologies de l'information et de la communication⁵. La question de la connaissance rejoint ainsi souvent, dans de nombreux travaux, l'analyse des interactions et des systèmes d'information partagés en réseau (communautés virtuelles, notions de « Small worlds », sous l'impulsion de Kirman et Watts).

Les institutions

Après avoir longtemps été développée essentiellement par une minorité de chercheurs (parmi lesquels les français ont d'ailleurs fait figure de précurseurs), la prise en compte, dans l'analyse des phénomènes de transactions et de marché, des institutions encadrant et structurant les transactions est désormais plus largement partagée. On trouve d'abord ce souci dans un courant, qui se qualifie explicitement d'« économie néo-institutionnaliste », dans la perspective des travaux de North. Mais il est intéressant de noter que l'on retrouve cette même préoccupation, y compris dans les approches plus centrales ou plus traditionnelles : par exemple dans l'importance reconnue aux « institutions » du marché du travail, et dans des perspectives de « political economy ». Le rôle des institutions est notamment devenu essentiel dans l'analyse macroéconomique appliquée, à la croissance, à la qualité de la gouvernance dans les pays en développement, aux difficultés des pays en transition et à l'histoire économique.

Le territoire

Les travaux récents en économie et gestion sont aussi marqués par une attention renouvelée aux questions de territoire et de localisation. Celle-ci se constate tout naturellement dans le courant de la « nouvelle économie géographique », mais pas uniquement. Plusieurs questions de recherche font ainsi l'objet d'un renouvellement des réflexions qui ont, notamment, permis de faire évoluer profondément les analyses de localisation (métropolisation, polycentralité urbaine).

La compréhension des phénomènes d'« agglomération » est enrichie, dans les modèles de croissance, par l'endogénéisation des facteurs de croissance locale-régionale. Il s'agit en particulier de comprendre les évolutions de marchés différenciés spatialement et les relations s'établissant entre dimension spatiale et dimension temporelle. La préoccupation du territoire se retrouve, dans les recherches sur la firme dans les travaux qui s'efforcent d'analyser la dynamique des rapports organisation-territoire (économie de proximités, stratégies des PME et des

³ sous l'impulsion des travaux de David, Dasgupta, Lundvall, de l'école de Santa Fé, et à la suite d'auteurs comme Teece ou Dosi.

⁴ Par exemple dans le cadre de jeux répétés et de « signalling », dans le prolongement notamment des travaux d'Axelrod et Stiglitz.

⁵ Cette dynamisation d'un certain nombre de champs de l'économie sous l'effet des NTIC appelle à une organisation indispensable de l'interactions des travaux en économie et gestion avec le département STIC. L'information et la communication sont en effet au cœur des réflexions et de l'objet des économistes et des gestionnaires. C'est la raison pour laquelle la section 37 a souhaité, en liaison avec les départements STIC et SHS, devenir « section d'interface ».

grands groupes, organisation logistique, localisation des activités d'innovation et de connaissance, modèle spatial de concurrence).

La firme

La firme est tout naturellement l'objet de référence de la gestion (stratégie, marketing, ressources humaines, finances), et de l'économie industrielle (contestabilité des marchés, efficacité productive – allocative – organisationnelle, tarification optimale). Trois dimensions ont pris une importance tout à fait particulière ces dernières années. La première concerne le poids des relations interentreprises (partenariats, sous-traitance, chaîne de valeur) qui ont à la fois bénéficié d'approches conceptuelles nées dans les années 80-90 (coûts de transaction, phénomènes d'agence, nouvelle économie industrielle) et appellent aujourd'hui des outils et des formes de régulation renouvelées (combinaison d'instruments, nouveaux outils adaptés à un contexte mondialisé et sensible à de nouvelles dimensions (environnement)). La deuxième dimension concerne la prise en compte du risque et de l'incertain : elle s'opère à la fois dans des travaux de gestion (organisation industrielle, nouveaux outils et pratiques de gestion, finance) et des travaux économiques (modalités assurantielles et nature des incitations). La troisième dimension importante des travaux récents sur la firme touche la montée en puissance des phénomènes de gouvernance et de création de valeur : elles ont porté un développement important de la finance organisationnelle, mais aussi de l'analyse de la place respective des marchés et des formes d'intermédiation financière dans l'économie.

2. STRUCTURATION ET EFFECTIFS

1481 chercheurs appartiennent aux 73 équipes d'économie et de gestion qui relèvent de la compétence de la section 37 du Comité National. Mais cette section a la particularité de s'appuyer sur un capital de chercheurs « CNRS » relativement faible (218) comparativement à une part très importante d'enseignants-chercheurs (1263). Ces derniers représentent, en proportion, une fraction tout à fait significative par rapport à la norme du département SHS⁶ mais aussi par rapport à la norme générale du CNRS. Avec 15% de chercheurs CNRS « au sens strict du terme » la section a donc le « taux d'ouverture » le plus élevé du CNRS (85%). Cette ouverture est encore largement accentuée car il convient de tenir également compte des quelque 250 chercheurs en économie et gestion rattachés à d'autres établissements (INSERM, INRA et IRD notamment)⁷. Et encore, les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des effectifs de recherche relevant directement des grandes écoles d'ingénieur et de commerce ainsi que d'organismes qui tels l'Insee ou l'OFCE occupent une place très importante dans le paysage français de la recherche en économie et gestion.

⁶ La direction scientifique du CNRS s'organise autour de sept grands départements dont celui des SHS (sciences de l'homme et de la société)

⁷ L'ensemble de cette partie doit énormément au travail réalisé par Michel Boutillier et El Mouhoud Mouhoud in « Taille et structure des unités de recherche en économie et gestion », mimeo, Juin 2003.

Tableau 1 : poids du département SHS et de la section 37 en 2001

	nombres			pourcentages		
	total	SHS	37	SHS/total	37/total	37/SHS
Structures						
total	1 640	453		27,6%		
unités	1 376	378	47	27,5%	3,4%	12,4%
Personnel CNRS						
chercheurs	11 649	2 187	210	18,8%	1,8%	9,6%
ITA	13 906	1 754		12,6%		
Situation des enseignants-chercheurs par rapport aux unités CNRS						
rattachement	19 501	5 421	1 200	27,8%	6,2%	22,1%
non-rattachement	22 870	12 541	1 800	54,8%	7,9%	14,4%

Sources : divers rapports du CNRS

Il est toutefois important de noter que la relative faiblesse en nombre du personnel CNRS dans la section 37 ne conduit nullement à des équipes de taille plus modeste qu'ailleurs, y compris à l'extérieur des SHS. Les laboratoires de la section ont bénéficié, de ce point de vue, de l'accroissement important qu'ont connu les effectifs d'enseignants-chercheurs à l'université depuis 20 ans. En dehors du domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (74^{ème} section du CNU), c'est en effet le groupe 2 (sciences économiques et de gestion) qui a connu⁸, avec le domaine de l'informatique, le bond en avant le plus important (+70,5 %) sur la période 1992-2001 : contre 10,8% d'augmentation du nombre des chercheurs CNRS de la section 37 pour la même période. En termes relatifs, il s'opère donc, quasi mécaniquement, un effacement de la présence du CNRS dans un contexte de fort développement global de la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

⁸ Notamment grâce à la gestion

Tableau 2 : structure moyenne du personnel d'un laboratoire CNRS en 2001

	général	non SHS	SHS	37
Chercheurs CNRS	7,7	8,5	5,4	4,4
Enseignants-chercheurs	13,3	13,3	13,3	26,7
Autres chercheurs	2,0	1,9	2,2	5,8
<i>Chercheurs permanents</i>	22,9	23,7	21,0	36,8
Thésards et post-doc	11,8	11,8	11,9	49,1
Total chercheurs	34,7	35,5	32,8	85,9
ITA CNRS	7,1	8,5	3,6	4,5
ITA non CNRS	4,6	5,7	1,6	2,3
Total ITA	11,7	14,2	5,2	6,8
Total général	46,5	49,7	38,0	92,7
<i>Récapitulation des permanents</i>				
CNRS	14,8	17,0	9,0	8,8
Non CNRS	19,8	20,9	17,2	34,8
Total permanents	34,6	37,8	26,2	43,6
<i>Forces de recherche (2 chercheurs non CNRS = 1 chercheur CNRS = 1 unité)</i>				
Force permanente	15,3	16,1	13,2	20,6
Force totale	21,2	22,0	19,1	45,1
<i>Ratio enseignants-chercheurs/chercheurs CNRS</i>				
Ratio	1,74	1,56	2,46	6,13

Sources : rapport annuel 2001 du CNRS, fiches des UMR des vagues A et B

Les taux de départ pour la période 2001-2010 étant à peu près les mêmes pour les enseignants-chercheurs des sections 05 (économie) et 06 (gestion) du CNU et les chercheurs de la section 37 du CNRS (respectivement 24,0 % et 24,6 %), l'équilibre actuel ne devrait pas être sensiblement modifié dans les années à venir, quelles que soient les hypothèses retenues.

Tableau 3 : prévisions à dix ans

	effectifs en 2000	départs en 2001-2010	remplace-ments	effectifs en 2010
section 5 MCF	1117	208		
PR	587	255		
section 6 MCF	1034	143		
PR	313	125		
sections 5-6 MCF et PR	3051	731	365,5	2685,5
section 37 CR et DR	183	45	22,5	160,5
ratio enseignants-chercheurs / chercheurs CNRS	6,67	6,50	6,50	6,69

Sources : Boutillier et El Mouhoud (2003), d'après rapport IGAENR 2002⁹

Il faut noter que la structuration historique de l'économie et la gestion fait que les poids relatifs de la recherche universitaire et du CNRS sont sensiblement différents dans chacune des disciplines. La gestion peut être considérée comme une discipline « jeune » ; jusqu'en 1983, la section 37 ne couvrait d'ailleurs que l'économie. Malgré le souci de flécher régulièrement un poste en gestion au niveau du concours des chargés

⁹ Hypothèses et simulations de remplacement fondées sur la préconisation émise au sein du gouvernement actuel concernant le remplacement d'un seul fonctionnaire pour deux partants à la retraite.

de recherche, la gestion reste très minoritaire au sein de la section, à la fois en termes de personnel (de l'ordre de 10% des effectifs) et de laboratoires. Cette difficulté n'empêche pas de dresser un bilan globalement positif du contour actuel de la section, mais a conduit à proposer, dans le futur découpage du comité national, d'afficher plus explicitement la double orientation de la section en retenant tout simplement comme intitulé « économie et gestion ».

Les laboratoires et les chercheurs dans la concurrence internationale : des conséquences à assumer

A la lumière de la perception des équipes et chercheurs acquise au niveau du comité national, on ne saurait exprimer un point de vue exagérément pessimiste sur la recherche en France dans le champ de la section 37. Un nombre significatif de chercheurs et de laboratoires ont une véritable dimension internationale : soit dans l'ensemble de la discipline, soit dans des champs de recherche plus spécifiques. Un certain nombre de travaux sont bien reconnus et accueillis en France ; s'ils le sont parfois moins dans l'univers anglo-saxon, c'est, dans beaucoup de cas, moins pour des raisons de pertinence ou d'acuité des résultats qu'en raison des stratégies de valorisation retenues ou des modalités de diffusion retenus¹⁰. Néanmoins, ce premier constat ne doit pas nous faire écarter les points de vue plus pessimistes qui s'expriment dans la communauté des chercheurs français en économie : s'ils ne nient en rien la valeur de beaucoup d'acquis, ils contribuent à souligner de façon tout à fait explicite, le mouvement important d'internationalisation et de professionnalisation qui s'est opéré depuis une quinzaine d'années dans la recherche en économie (et à un moindre degré en gestion). De tels constats ont le mérite de caractériser très clairement les enjeux auxquels est aujourd'hui confrontée la recherche française, « la barre » face à laquelle elle est placée et les progrès qui demeurent à accomplir.

L'écrasante domination des universités américaines repose sur une visibilité plus forte au plan mondial, grâce à des effets d'échelle pleinement assumés. *A contrario*, on peut considérer¹¹ que la dispersion des moyens sur de nombreux sites empêche les universités françaises d'atteindre la masse critique qui assurerait cette visibilité et devrait appeler la structuration de la recherche autour d'un nombre restreint de centres d'excellence.

Sans adhérer unanimement à cette conclusion, la section 37 trouve intéressant de noter que de telles recommandations rejoignent les mouvements de regroupements et de consortium qui se font jour aujourd'hui dans la recherche et l'enseignement supérieur, en France, en Europe et dans le monde.

¹⁰ Comme nous le verrons plus loin, cette question de la diffusion et de la valorisation internationale des résultats, et plus généralement des places respectives des « meilleurs » supports (revues ou ouvrages) français ou anglo-saxons est d'une importance toute particulière. La section en a largement débattu et a pris, de ce point de vue, une position claire et explicite. Le calage de la discipline sur les modes de fonctionnement en vigueur dans les autres pays, a ainsi conduit la section à établir une classification raisonnée des revues à comité de lecture (cf. infra). Celle-ci, établie de manière à préserver les spécificités de chacune des composantes du champ, vise d'abord à faciliter l'évaluation en facilitant la connaissance de supports de plus en plus nombreux, elle ambitionne ensuite de faciliter, en les éclairant, les stratégies de publications des chercheurs et des laboratoires.

¹¹ Cf. notamment, la formulation d'Alain Trannoy et Etienne Wasmer ([demander à Pierre Morin de compléter la référence](#)) ou de J. H. Drèze, "Economics and universities in Europe", mimeo, August 2000 - April 2001.

Le constat de la 37 est qu'au vu de la richesse et de la diversité de la vie scientifique qui s'expriment aujourd'hui dans les équipes françaises, le mouvement de « standardisation » et d' « internationalisation » des pratiques de recherche risque d'affecter de façon très inégale et dommageable les différents champs de l'économie et de la gestion ainsi que la cartographie de la recherche sur le territoire. Il risque, si l'on n'y prend garde, de contribuer à affaiblir certains types d'équipes ou de traditions de recherche.

Des difficultés propres à l'espace français ?

A ce déséquilibre des forces et des ressources respectives que possèdent les espaces de la recherche européen et américain, se surajoutent, pour la France, des difficultés spécifiques tenant à une insertion globalement insuffisante, hormis quelques équipes ou projets remarquables, dans les réseaux internationaux les plus importants en matière de recherche, d'animation du milieu et de décision. Nous sommes dans un contexte où, sur des dossiers essentiels (politique monétaire, politiques de régulation de la concurrence internationale, conventions d'environnement global, voire politiques sectorielles en matière d'énergie, de transport ou d'agriculture à l'échelle européenne, redistribution et protection sociale) les décisions ou les simples accords informels de bonne conduite entre pays dépendent de négociations structurées *de facto*, très en amont par un jeu d'expertise qui va de l'influence académique *stricto sensu*, à l'appui direct aux négociateurs (au plus près du pouvoir exécutif) en passant par les colloques internationaux (parfois récurrents sur un thème donné, tel l'*Energy Modelling Forum*), les contrats de recherche de l'Union Européenne ou les outils de l'expertise internationale (OCDE, AIE, AIEA, CME, PNUE, Pnud, Unido, FAO). Or force est de reconnaître que la présence française à ce niveau a souvent un impact globalement perçu comme plus faible que celui de « petits » pays comme les Pays-Bas ou la Suède, sans parler bien sûr du Royaume-Uni ou de l'Allemagne.

Les raisons de ce qui peut apparaître comme un vrai handicap sont souvent extérieures au système de recherche lui-même :

- la tendance des entreprises comme de l'administration à ne compter que sur son expertise interne,
- la difficulté de ces mêmes institutions de distinguer le temps de l'analyse scientifique, de l'instruction préparatoire à une décision et de l'expertise dédiée à un jeu stratégique donné au service d'une politique donnée, arrêtée par le pouvoir politique¹²;
- la difficulté, pour les chercheurs du CNRS ou de l'Université d'accéder réellement aux données collectées par les ministères voire par l'Insee ; celles-ci ne sont encore qu'imparfaitement des biens publics.

Mais d'autres paramètres apparaissent propres au système de recherche lui-même.

¹² Ce qui distingue, par exemple, les analyses où on se donne la liberté d'explorer une France non nucléaire, des réformes drastiques de la politique agricole commune, et les expertises tout aussi légitimes et nécessaires où on prend le choix nucléaire et la poursuite de la politique agricole commune comme des données.

- Le souci de certains chercheurs de ne pas se rendre dépendant, dans la définition de leurs objets, de la demande, même publique : tout contact avec les décideurs étant assimilé à une perte d'indépendance ;
- le système d'évaluation qui, *de facto*, tend à pousser certains jeunes chercheurs à se détourner du lien avec la décision car le prix à payer est souvent un retard pris en termes de publications académiques ;
- l'ambiguïté du mot « valorisation de la recherche », très adapté au dépôt de brevets, moins à l'insertion de résultats de recherche ou d'une expertise acquise par la recherche dans les processus décisionnels ;
- le mépris de chercheurs devant ce qu'ils perçoivent comme un manque d'originalité ou de virtuosité théorique dans les travaux à fort contenu empirique mobilisés par l'expertise internationale (Banque Mondiale exceptée qui bénéficie d'une aura spécifique) ;
- le manque de concentration de moyens autour d'équipes capables de professionnalisation sur certains sujets et surtout, de continuum entre recherche théorique, recherche appliquée, enquêtes et collectes de données. Dans certains cas, cette continuité se fait, à l'étranger à travers une unité de lieu. Mais ce n'est pas le seul modèle. Aux USA, à côté de telles concentrations (dans certains programmes du MIT, de Stanford, de Carnegie Mellon, de Berkeley etc ...) s'opère également un effet de réseau tenant à la circulation du personnel entre des niveaux d'intervention très différents¹³ et des confrontations permanentes entre recherche théorique, recherche appliquée et modélisation prospective (celle-ci, d'ailleurs étant dans un état sous-critique en France) ;
- le manque de moyens organisationnels permettant d'assurer une présence efficace à tous les niveaux où se joue le lien expertise-décision à l'échelle internationale ; ces moyens sont de plusieurs ordres : « managers » distincts du directeur scientifique à même de prendre vraiment en charge la mise en oeuvre d'une stratégie de présence à ce niveau, stratégie adossée à une stratégie scientifique, éditeurs, appui technique au *software* allant de la programmation jusqu'à la réalisation de communications techniquement « professionnelles ».

Le laboratoire

L'expérience de l'actuel Comité national le conduit à mettre un accent particulier sur l'organisation des laboratoires. Le laboratoire est en effet le centre important de concentration de la recherche. Même s'il peut exister d'excellents chercheurs isolés, le laboratoire demeure pour la majorité un lieu de rencontre indispensable au progrès de la recherche.

Le souci d'évoluer vers des équipes qui puissent constituer des pôles de référence visibles au niveau international suppose un effet de taille et de masse critique, et le nécessaire besoin de clarifier les compositions des équipes. Nous pourrions dire, en usant du vocabulaire économique que l'*émiettement* en petites structures dans une même université est générateur d'externalités négatives¹⁴. Une université ne gagne pas de visibilité internationale à abriter plusieurs micro-unités. La section a

¹³ Dont les va-et-vient entre universités, gouvernement et entreprises.

¹⁴ Indépendamment des restrictions qu'il introduit dans la richesse des échanges (et qui affectent tout spécialement les doctorants et jeunes chercheurs qui s'initient à la recherche), l'émiettement est en outre un frein au redéploiement de l'activité des chercheurs ; c'est le cas en particulier - mais pas seulement - dans les équipes centrées sur une même thématique, que cette dernière soit d'ordre théorique ou empirique.

régulièrement insisté sur l'intérêt (et la nécessité) de disposer, en économie et en gestion, de centres de recherche nationalement significatifs¹⁵, insérés à leur façon dans des réseaux internationaux, surtout dans un pays où la tendance est au renforcement des pouvoirs régionaux.

Dans cette perspective, la section 37 n'a pas hésité, au départ, à accompagner le mouvement d'incitation aux regroupements engagé par la direction scientifique du département SHS. Elle disposait en effet, d'exemples de laboratoires qui dans un passé récent, avaient été constitués à partir du regroupement de plusieurs équipes, avec un profit indéniable du point de vue des dynamiques de recherche¹⁶.

Pour la section, de telles incitations au regroupement supposent néanmoins plusieurs pré-requis qui ne sont cependant pas toujours là.

- Le premier est de garantir la cohérence scientifique des projets et la réalité des échanges au sein des équipes, par exemple en favorisant la coexistence d'équipes d'orientation théorique et d'équipes plus empiriques, bons connaisseurs d'un objet ou d'un champ particulier. Il s'agit d'un côté d'enrichir les modèles et les théories d'un souci indispensable d'ancrage des hypothèses économiques sur la réalité observable et les questionnements qu'adressent les acteurs économiques à la science économique, de l'autre côté, de garantir le renouvellement des approches sectorielles en dépassant la connaissance intime de certains champs par une capacité de les interroger par de nouvelles problématiques et de nouvelles questions.
- Le deuxième pré-requis est celui d'afficher la politique scientifique au nom de laquelle favoriser ces regroupements : cartographie de la recherche en France et de ses points forts (au CNRS, mais aussi à l'université et dans les autres EPST), définition de priorités scientifiques (car dans un contexte budgétaire serré, les équipes du CNRS ne peuvent tout faire, ni être excellentes dans tous les domaines). Il s'agit là d'un chantier prioritaire auquel devrait contribuer le rapport de conjoncture¹⁷.
- Le troisième pré-requis est d'éviter toute tentation de regroupement systématique pouvant conduire, dans certains cas, à dépasser la taille optimale de fonctionnement des collectifs de recherche, risquant, de ce fait, de nuire à la qualité des équipes.

Sous ces réserves, le CNRS et le Comité National apparaissent comme un catalyseur important des énergies et des initiatives, au delà des moyens (en général proportionnellement faibles) qu'ils peuvent mobiliser. Le Comité National est une instance d'évaluation reconnue : il suffit, pour le vérifier, de voir comment est interprété (parfois sur-interprété) le classement des équipes produit chaque année. De même, si les rapports individuels d'évaluation transmis aux chercheurs sont

¹⁵ Même s'ils sont « moins universellement visibles » dans le langage de J. Drèze (op. cit.)

¹⁶ La mise en valeur et le soutien de laboratoires de taille significative ne doit toutefois pas éluder le problème crucial de leur vieillissement et de leur nécessaire capacité de renouvellement. L'expérience de la section montre en effet que comme tous les organisations sociales, les laboratoires de recherche connaissent des cycles de vie qui appellent à une redéfinition ou régénération régulière des thématiques et des pratiques.

¹⁷ En l'état de la gestion de notre système de recherche, il serait en l'occurrence illusoire et dangereux de répondre, par une concentration de moyens avec unité de lieu et de projets, chaque fois qu'un thème apparaît « urgent »; cela conduirait en effet à des créations *ex-nihilo* arbitraires et rapidement dépassées, une fois l'intérêt du thème passé ou les idées initiales épuisées. Le cas de plusieurs équipes monothématiques créées dans le passé l'illustre parfois cruellement.

parfois contestés par eux, ils ne sont jamais considérés comme illégitimes. L'évaluation du Comité National constitue une des fortes incitations qui demeurent à un travail de recherche de qualité. Cela tient à la fois à ses pratiques (diversité de ses membres, transparence des évaluations, décisions organisées à partir de débats contradictoires), à la structure de son fonctionnement (double rapport, discussion au consensus, votes en dernier recours par des systèmes de pondération, évaluations individuelles et collectives, d'équipes, de projets, de colloques et de revues), à la durée sur laquelle la section exerce son activité (depuis plusieurs mandatures, il a ainsi été possible d'élaborer progressivement des procédures éprouvées, validées et perfectionnées) et, il faut aussi le dire, à l'importance et à la qualité du travail d'évaluation fourni par chacun des membres de la section.

De ce fait, quel que soit le nombre de chercheurs bénéficiant du statut CNRS dans une équipe, l'incitation liée au label délivré par le CNRS est, il est impossible d'en douter, très forte. Cela souligne que le CNRS dispose de moyens d'influence qui, dans nos domaines, vont bien au delà de ce que permettent de ses moyens budgétaires.

Pourtant, l'organisation, la structuration et la reconnaissance des équipes par le CNRS constitue sans doute le point de blocage et de rigidité le plus fort auquel est confrontée la section d'un point de vue institutionnel. Les règles, auto-affirmées par les directions scientifiques, de stabilisation des labels puis de regroupement ont empêché depuis plusieurs années, de fait, toute dynamique de renouvellement des équipes et, plus grave, découragement de plus en plus d'initiatives. Cet état de fait est même souvent contradictoire avec le souci affirmé du CNRS de favoriser les regroupements et les restructurations autour de pôles plus importants (instituts fédératifs, pôles de référence...). Cette situation appelle sans doute à la définition de modalités de reconnaissance plus souples, quitte à diversifier les formes de reconnaissance et de soutien proposées.

Une trop grande faiblesse en personnel de soutien

Etre compétitif suppose une logistique adaptée aux ambitions. Or la faiblesse des laboratoires en ingénieurs et personnel administratif (personnel de soutien ITA-CNRS et IATOS) est criante dans un contexte de tendance au regroupement des équipes, d'eupéanisation de la recherche où les dossiers et les projets deviennent de plus en plus lourds à monter et à gérer, où les programmes de recherche deviennent de plus en plus complexes (constitution de bases de données, travail comparatif systématique, modélisation sophistiquée pouvant faire appel à des compétences hors de la discipline), où le travail bibliographique et de documentation demande de plus en plus de connaissances techniques (maîtrise des bases et des accès, des formats)¹⁸.

La plupart des équipes rencontrent des difficultés importantes en matière de soutien à la recherche : disparité des personnels disponibles d'une équipe à l'autre (tenant davantage à l'histoire des équipes qu'aux besoins réels), problème d'évaluation et

¹⁸ Il apparaît, en particulier, essentiel de favoriser l'émergence, sur des sujets stratégiques, de lieux de mémoire et d'accumulation pour éviter que, réflexe bien français, des dizaines de chercheurs, de toutes origines ne se précipitent sur un sujet donné quand il devient à la mode, sans évaluer correctement les qualités et les limites des acquis. Sur des sujets comme l'énergie, l'environnement, les transports, le commerce international, la santé, l'éducation, il n'y a probablement pas, en France possibilité qu'existent plus de deux à trois centres de ce type.

d'incitation (car la gestion de ces personnels s'opère de façon indépendante de l'évaluation des équipes), difficulté d'établir une gestion prévisionnelle (opacité des flux d'affectation).

Les chercheurs

Le métier du chercheur aujourd'hui : professionnalisation + internationalisation

Depuis une dizaine d'années, la recherche économique française a connu d'importantes transformations, liées à une ouverture internationale croissante. On a observé une insertion accrue dans les réseaux internationaux, une contribution grandissante à la participation et à l'organisation de grandes conférences, des stratégies de diffusion des travaux et de publications qui s'inscrivent d'emblée, y compris chez les chercheurs les plus jeunes, dans la cour internationale. La présence de publications dans les revues à comité de lecture, et dans les revues internationales est désormais courante, dans les dossiers présentés par les jeunes docteurs et les candidats aux postes de chargé de recherche... et indispensable pour qu'ils soient recrutés.

Ces derniers ont donc vocation à assumer cet espace définitivement mondialisé de la recherche. Il suffit moins que jamais de « seulement » produire des résultats, il faut se mettre en position de « gagner la course à la recherche », savoir que la concurrence à ce niveau existe, être en mesure, grâce à sa compétitivité propre, de bien y figurer. Un chercheur statutaire, y compris au niveau chargé de recherche, se doit d'être complet, c'est-à-dire qu'il doit savoir faire preuve d'ouverture, de capacité à la diversification de ses propres projets, à leur renouvellement ou même à une reconversion thématique, tout en encadrant de jeunes chercheurs. En fait, tout jeune chercheur est vu d'emblée comme ayant vocation à devenir Directeur de Recherche. C'est seulement à ce prix que les chercheurs sous statut CNRS seront à même de jouer le rôle d'animateur et de pivot des UMR qui est de plus en plus attendu d'eux, de la part du CNRS, tout naturellement, mais aussi des établissements sous contrat.

Les métiers du chercheur sont néanmoins aujourd'hui très différents, d'une équipe à l'autre, d'un projet scientifique à un autre, d'un âge à un autre. Le comité national essaie de prendre en compte cette diversité en adoptant des évaluations multicritères. Mais cette solution n'est pas toujours satisfaisante car, à presque tous les niveaux, les profils de chercheurs ne sont pas toujours comparables, et en outre, cette évaluation est souvent déconnectée des besoins de l'organisme (en termes d'encadrement d'équipes, de soutien à des écoles de pensée...). Il faudrait sans aucun doute améliorer la gestion du personnel des chercheurs (et enseignants-chercheurs) en réfléchissant aux différents profils-type de personnels afin de faciliter, éventuellement, l'évaluation et la prise en compte des fonctions d'expertise, d'animation ou d'encadrement de la recherche¹⁹. Faute d'instrumenter le caractère multicritère de la gestion des chercheurs et de la stratégie de l'organisme, le risque est tout à fait réel que les sections ne privilégient comme critère exclusif le niveau des publications, en considérant qu'elles sont la seule justification au privilège que représente l'appartenance au CNRS.

¹⁹ Les démarches en cours à l'Inra seraient, de ce point de vue, intéressantes à analyser

Les postes « fléchés »

Parmi les dispositifs de gestion du personnel permettant au CNRS de développer une politique scientifique et un soutien aux équipes, il faut mentionner ici les procédures de fléchage de poste dont la part tend à être de plus en plus importante dans les postes ouverts au concours. Le diagnostic que l'on peut faire à leur propos est assez contrasté.

Elle donne d'une part insatisfaction à plusieurs niveaux. L'annualisation des postes budgétaires conduit à n'annoncer ces fléchages que tardivement sans qu'il soit réellement toujours possible de susciter, préparer... et donc disposer des candidatures adaptées. En outre, il apparaît que la procédure et la nature des postes sont mal connues de beaucoup de candidats (ignorant le fléchage, méconnaissant le dispositif...). Au final, on constate de ce fait que le niveau moyen des candidats au concours peut apparaître parfois sensiblement moins élevé que sur le concours général, certains d'entre eux ne correspondant même pas toujours exactement à la définition du fléchage retenu pour le poste. Tout en étant consciente des difficultés tenant aux incertitudes budgétaires d'une année sur l'autre, la section appelle donc de ses vœux l'établissement d'orientations pluriannuelles permettant d'indiquer suffisamment à l'avance les thématiques sur lequel le CNRS compte recruter des chercheurs.

Au delà de ces réserves, il faut souligner, d'un autre côté, que dans beaucoup de cas, en assurant systématiquement la comparabilité des candidats sur postes fléchés avec ceux concourant sur le concours général, les jeunes chercheurs recrutés sur ces postes ont donné toute satisfaction quant à leur qualité et à l'adéquation de leur projet de recherche. Il faut souligner notamment le caractère positif des concours affichés sur plusieurs laboratoires « de région »²⁰.

Postes fléchés ou non, soulignons que les recrutements et les affectations des chercheurs ces dernières années ont toutes été marquées par le souci, de la direction scientifique comme de la section, d'éviter le localisme ; évitant les recrutements-maison et affectant systématiquement les jeunes chercheurs dans des laboratoires différents de celui dans lequel ils avaient effectué leur thèse.

Recrutement et gestion des carrières

Enfin, alors que le retournement de conjoncture lié aux retraites serait à même de donner un souffle nouveau au recrutement par le nombre de postes à renouveler, la section est particulièrement inquiète de la réduction dramatique des moyens de la recherche et des postes ouverts au concours, sous l'effet d'une application brutale et indifférenciée des contraintes budgétaires nationales. En matière de recrutement, il convient d'insister tout spécialement sur la nécessité d'éviter coûte que coûte les effets d'accordéon dont les effets sont désastreux sur la gestion des carrières et les motivations des futurs chercheurs et enseignants-chercheurs.

²⁰ La section a cependant demandé, cette année, à ce que le fléchage sur des laboratoires de province soit également expérimenté au niveau du concours « directeur de recherche » afin de faire bénéficier les laboratoires d'une dynamique accrue liée à l'affectation d'un chercheur senior à même d'assurer une plus grande activité d'animation

Les doctorants : place et modalités d'encadrement

Enfin, l'évaluation régulière des équipes conduit à insister sur le poids grandissant qu'y prennent les doctorants. *A contrario*, leur absence, dans certains cas particuliers exemplaires, souligne des difficultés structurelles des équipes, tant en matière d'irrigation des thématiques, de renouvellement des projets, d'approfondissement des sujets d'étude.

A l'occasion du concours, le comité national prend connaissance d'un échantillon de thèses « important ». Sans qu'il soit possible d'être précis sur la représentativité de cet échantillon, celui-ci permet toutefois de constater que les thèses aujourd'hui²¹ sont bien marquées par la professionnalisation croissante du métier de chercheur évoquée plus haut. A chacune est en général associée une (voire même plusieurs) publication(s), souvent dans des supports étrangers. Des présentations à des congrès ont déjà eu lieu. Si la thèse « à l'ancienne », encyclopédique, apparaît aujourd'hui obsolète, on constate toujours certains défauts récurrents liés sans doute à une direction de thèse floue qui ne contribue pas à démasquer suffisamment les concepts mal maîtrisés, la méconnaissance des littératures pertinentes sur le sujet, la surestimation et la portée des résultats présentés.

Lutter contre ces lacunes relève d'abord du respect dû au contrat passé avec les doctorants. Au niveau institutionnel, c'est une bonne structuration des écoles doctorales et des équipes de recherche dans lesquelles les thèses se déroulent qui peut permettre la poursuite des progrès enregistrés en matière de qualité des thèses.

A titre d'information, et de façon générale, il faut souligner l'évolution du flux actuel des doctorants en économie et en gestion dont l'influence ne manque pas de se faire déjà sentir dans les équipes. Si ce flux est à peu près stable en gestion (hormis des variations conjoncturelles somme toute normales), sa tendance est à la décroissance en économie et on peut penser que le nombre de doctorants en gestion ne tardera pas à dépasser celui existant en économie.

Thèses inscrites en Sciences économiques et en Gestion 1998-2002

Année	Economie	Gestion
1998	560	303
1999	483	280
2000	613	321
2001	487	332
2002	324	223

Source : R. Herrera (2003)²²

CONCLUSION : REVUES ET PUBLICATIONS

En conclusion, il paraît important de revenir sur l'initiative qu'a prise la section en se penchant sur l'évaluation des revues. Celle-ci a en effet été accueillie de façon

²¹ en tous cas, celles des doctorants manifestant une vocation affirmée pour l'enseignement et la recherche, et a fortiori celles présentées par les candidats au concours CNRS.

²² Cf. Annexe pour la liste complète des thèses par institutions

globalement favorable mais a également suscité beaucoup d'émotion et d'inquiétude. Ce projet répond en très droite ligne du constat développé plus haut sur l'internationalisation de la recherche et la montée des démarches bibliométriques dans différentes institutions de recherche internationales. Plutôt que de se voir imposer des outils réducteurs (mesures d'impacts, classements anglo-saxons...), la section a souhaité élaborer son propre outil de repérage, si imparfait et discutable qu'il puisse être, en établissant une classification « raisonnée » des revues à comité de lecture²³. Celle-ci a été établie sur la base d'une large concertation, et de manière à préserver les spécificités de chacune des composantes du champ. Elle vise d'abord à faciliter l'évaluation en facilitant la connaissance de supports de plus en plus nombreux, elle vise aussi à guider les stratégies de publications des chercheurs et des laboratoires. Tous ceux, dans le passé comme au sein du comité actuel, qui ont contribué à cette réalisation se sont efforcés de refléter le sentiment « le plus commun possible » de l'ensemble de la communauté quant à la perception des hiérarchies des revues. Quelles que soient les qualités des contributeurs, la section ne se faisait toutefois aucune illusion sur son aptitude à produire, du premier coup, un résultat totalement satisfaisant et partagé²⁴. Comme il l'était prévisible, des réactions négatives ont eu lieu, et elles sont la contrepartie inévitable du risque assumé par la section et de l'enjeu d'un tel classement. Dans beaucoup de cas, les craintes soulevées avaient d'ailleurs fait l'objet de longues discussions en section. Nous pouvons revenir sur deux d'entre elles.

La première touche à la capacité différenciée des chercheurs français de soumettre des articles en anglais dans les revues internationales. Cette aptitude peut en effet se poser de manière différente selon les différents sous-domaines de la discipline, notamment en fonction du degré de formalisation et de la forme des articles. Les coûts de traduction ou l'impossibilité de soumettre des premières versions en français aux referees des grandes revues constituent dans beaucoup de cas des difficultés importantes dont il faut être conscient.

La seconde crainte fréquemment manifestée concerne la place des revues éditées en français. Plusieurs collègues ont regretté que leur place ait pu être sous-estimée derrière les revues internationales en anglais. La section est tout à fait consciente du risque ainsi soulevé et de la pertinence de cette critique. Sans dévaloriser ni nier en rien la qualité et l'intérêt des publications francophones, le souci de produire un classement raisonné voulait d'abord inciter les chercheurs à être plus présents dans les espaces où se joue aujourd'hui la compétition entre idées. Malgré le degré important d'internationalisation de la recherche française en économie (et à un degré moindre en gestion), il apparaît en effet essentiel d'internationaliser encore davantage les revues françaises (qui le sont sans doute pourtant déjà beaucoup par rapport aux autres sciences sociales). Les solutions préconisées par la section consistent essentiellement à faciliter la publication en anglais dans les revues françaises afin de faciliter la diffusion des articles dans d'autres pays et d'attirer des auteurs étrangers.

²³ Consultable et librement téléchargeable sur <http://crg.polytechnique.fr/revues.pdf>

²⁴ C'est d'ailleurs pour cette raison que la section s'est engagée à publier une nouvelle version de ce classement tenant compte des premières réactions. Elle souhaite, au delà, que cette mise à jour soit systématiquement prise en charge par le comité national lors de chaque mandature.

Annexe : thèses inscrites par institution (ou université) sur la période 1998-2002

<i>Institution/ Université</i>	ÉCONOMIE	GESTION
ENS Cachan	8	9
CNAM	6	20
Ecole Polytechnique	8	15
EHESS	141	1
ENS Lyon	1	-
HEC	1	60
IEP	63	-
U. Antilles Guyane	110	31
U. Aix-Marseille 2	70	74
U. Aix-Marseille 3	4	3
U. Angers	6	6
U. Artois (Arras)	3	-
U. Avignon	-	2
U. Bordeaux 4	74	67
U. Brest	7	4
U. Caen	36	37
U. Cergy	22	14
U. Champagne-Ard. (Reims)	20	10
U. Clermont 1	25	13
U. Clermont 2	-	2
U. Corse	14	21
U. Dijon	60	31
U. Besançon	13	5
U. Grenoble 2	113	99
U. Hte Alsace (Mulhouse)	1	-
U. La Réunion	6	9
U. La Rochelle	1	-
U. Lille 1	51	48
U. Lille 2	1	17
U. Lille 3	7	4
U. Limoges	6	63
U. Lyon 2	60	29
U. Lyon 3	11	71
U. Marne-la-Vallée	8	2

<i>Institution/ Université</i>	ÉCONOMIE	GESTION
U. Metz	1	12
U. Montpellier1	109	43
U. Montpellier3	3	-
U. Nancy 2	28	20
U. Nantes	10	21
U. Nice	123	65
U. Paris 1	366	81
U. Paris 2	88	42
U. Paris 3	15	-
U. Paris 4	1	-
U. Paris 5	13	8
U. Paris 7	6	-
U. Paris 8	20	-
U. Paris 9	132	213
U. Paris 10	133	9
U. Paris 11	16	9
U. Paris 12	20	13
U. Paris 13	45	1
U. Pau	3	3
U. Perpignan	8	3
U. Poitiers	23	26
U. Rennes 1	17	29
U. Rennes 2	9	1
U. Rouen	4	3
U. St Etienne	6	-
U. Savoie (Chambéry)	-	7
U. Strasbourg 1	47	14
U. Strasbourg 3	4	15
U. Toulon	8	11
U. Toulouse 1	113	64
U. Toulouse 2	10	-
U. Tours	4	5
U. Valenciennes	3	-
U. Versailles St Quentin	35	22
U. Evry	5	1
U. Orléans	37	8
U. Le Havre	1	1
U. du Littoral (Dunkerque)	13	2
U. du Mans	7	1